

CONSEIL CONSULTATIF

PARTICIPATION

RÉUNION DU 23 JUIN 2022



A. Cuvelier, D. Rachid, A. Boodts, J. Chantry, K. Denamur, J.-P. Wilmotte, K. Leroy



Excusés : J.-M. Oleffe, A. Maskens, A. Rigot, F. Lecomte, V. Vandaele, Félicien Magos

Absents : M.-D. Isugi, M. Houins. A. El Ghazili

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des 2 versions du budget participatif organisées à OLLN
2. Discussion autour de ces deux versions
3. Animation pour la prochaine réunion (29/09)

Lors de la dernière réunion du Cc Participation, Kim Leroy s'est proposé pour animer la rencontre du 23/06. Malheureusement, celui-ci a eu un contretemps, ce qui fait qu'Adélaïde Boodts a pris en charge l'animation pour le début de la réunion jusqu'à l'arrivée de Kim Leroy.

1. PRESENTATION DES 2 VERSIONS DU BUDGET PARTICIPATIF ORGANISÉES À OLLN

Julie Chantry présente les deux versions du budget participatif qui ont eu lieu à OLLN :

1. Proximity (2019-2020)

- **Partenaires** : Be Planet en partenariat avec Réseau transition
- **Objectif** : soutenir des projets porteurs de sens et encourageant la transition écologique et sociale au niveau local + mise en place d'un écosystème autour de ces projets (Porteurs de projets, citoyens, entreprises, Ville)
- **Budget total** : 20.000 €
 - 10.000 € pour Be Planet & Réseau transition
 - 10.000 € pour les projets
- **15 projets recevables**, 7 qui ont reçu un financement de la Ville (sélectionnés par un jury jury composé de 2 experts en transition écologique et sociale, 3 citoyens tirés au sort et 1 représentant de l'administration) et 11 déposés sur la plateforme Proximity : <https://proximitybelgium.be/static/olln-tous-les-projets>

Julie Chantry ajoute que suite aux résultats mitigés de Proximity et à l'engagement d'une chargée de participation, le processus du budget participatif a été repris en interne.

2. Ma Ville en mieux (2021-2022)

Projets déposés pour le 1^{er} février 2022.

- **Gestion du processus par la Ville**
- **Objectif** : soutenir des projets porteurs de sens et encourageant la transition écologique et sociale au niveau local
- **Budget total** : 30.000 € pour des projets
- **19 projets reçus**,
 - 18 projets recevables,
 - 8 sélectionnés par un jury composé de 2 experts en transition écologique et sociale, 3 citoyens tirés au sort et 1 représentant de l'administration, Ces 8 projets sélectionnés ont reçu un financement de la Ville (entre 2500 et 4500 euros en fonction des résultats attribués aux différents critères par le jury).

2. DISCUSSION AUTOUR DE CES 2 VERSIONS

A la suite de la présentation des deux versions du budget participatif réalisées à Ottignies-Louvain-la-Neuve, une première discussion s'engage autour de l'appellation même de budget participatif. Pour plusieurs membres présents, l'appellation « budget participatif » n'est pas adaptée, car ils considèrent que ce qui a été mis en place dans notre commune relève plutôt d'un appel à projets citoyens que d'un budget participatif comme l'entend le terme initial, et comme il est utilisé dans ses origines au Brésil ou à Molina de Segura¹.

L'expérience de Molina de Segura

Le budget participatif à Molina de Segura (Murcia, Espagne) remonte à 2015, à la suite des élections communales, par un processus bottom-up (des fédérations de groupes citoyens ont proposé le budget participatif aux nouvelles autorités locales). Depuis, les montants discutés de manière annuelle dans le Budget Participatif de Molina de Segura s'élèvent à 2 millions d'euros¹ : 1 million est divisé entre 5 zones (équivalant à des quartiers), l'autre million porte sur des projets touchant l'ensemble du territoire (au moins deux des cinq zones). Les projets émergent des habitants et des fédérations de quartier (zones).

A Molina de Segura, les différentes étapes du BP sont au nombre de 6 :

1. série de réunions pour l'élaboration de l'auto-règlement
2. assemblées et sessions (informatives et/ou formatives) de propositions
3. priorisation des projets et débats sur les priorités
4. évaluation de l'administration sur la faisabilité technique et financière des projets
5. vote
6. évaluation du processus

¹ <https://periferia.be/cycle-bp-3-outil-changement-climatique-molina/>

Pour plus de détails au sujet de Molina de Segura : Periferia aisbl, *Les Budgets Participatifs : un outil pour de nouvelles démocraties ?*, pp. 16-17

http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2020/Pub_Periferia_2020_BP_nouvelles_democraties.pdf

La discussion à ce sujet s'engage, pour constater que, si la remarque est pertinente, en Belgique jusqu'ici l'appellation de budget participatif est utilisée de façon courante alors qu'il s'agit de façon quasi systématique d'appel à projets citoyens, mais permet néanmoins la compréhension de tous. La Ville ne souhaite donc pas modifier à ce stade l'appellation du Budget participatif.

Est abordée également la future relance des comités de quartiers qui pourraient servir de base au budget participatif pour coller un peu plus à la formule de Molina de Segura.

Il est également mentionné qu'il y a peu de relais/liens entre quartiers à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le montant également pose question, certains membres estiment qu'un montant de 10€/habitant est un minimum pour un budget participatif (ce qui voudrait dire un montant de 310.000 euros à consacrer au budget participatif dans notre commune). Une question se pose dès lors : si on augmente sensiblement le budget en ce sens (même si les crises successives de Covid, inondations, guerre en Ukraine ne vont pas malheureusement aider à ce que l'on augmente ce budget), vu le type de projets rentrés dans le cadre des deux derniers appels à projet du budget participatif (montant maximal demandé : 10.000 €), il pourrait y avoir un risque de ne pas parvenir à distribuer l'entièreté des montants budgétés, ce qui serait vraiment dommageable en termes de prévisions budgétaires. De plus, si on encourage de plus gros projets, qui va gérer la réalisation concrète de ces projets ? Les citoyens ? La Ville ? Ces questions n'ont pas trouvé de réponse lors de la séance.

Une réflexion démarre également sur le nombre de projets soutenus lors de la première édition (7 projets se partagent 10.000 euros) et de la deuxième édition (8 projets se partagent 30.000 euros). Adélaïde précise que c'est le jury, dans chacune des versions, qui a choisi le nombre de projets soutenus et les montants, en fonction de points obtenus aux différents critères repris dans le règlement du budget participatif.

La participation du citoyen dans la formule du budget participatif développée jusqu'ici pose également question. Pourquoi ne pas ouvrir le rôle du jury à tous les citoyens ? Est donc discutée la question de la mise en place d'un vote citoyen, notamment via une plateforme numérique (bien que le vote papier resterait une possibilité pour un maximum d'inclusion).

Vivifier les comités de quartiers semble être un premier pas, afin qu'ils puissent servir de relais pour toucher les citoyens. La question de la plateforme suit de près. Il est précisé que certains

quartiers ont déjà un comité de quartier actif (certains sur LLN renseignés sur la page de l'AH, le comité de quartier du Petit Ry (AHPR)...).

Il est décidé que le Cc va réfléchir à la question de la plateforme et renvoyer des infos glanées au sujet des comités de quartier.

3. ANIMATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL CONSULTATIF PARTICIPATION (29/09)

Etant donné son contretemps, Kim Leroy se propose comme animateur pour la prochaine rencontre qui aura lieu le 29/09 à 20h à la Salle du Conseil.